



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loi immigration : un texte qui fait honte à notre histoire et qui ferme les portes de l'université

Hier à l'issue d'une commission mixte paritaire (CMP) réunie sous la double pression de la droite et de l'extrême droite, l'accord marqué par une politique indigne de rejet et de haine des étranger·es a été adopté par le sénat et l'assemblée nationale. Les parlementaires de la majorité présidentielle, à de rares mais salutaires exceptions près, ont mêlé leur voix à celles de la droite et de l'extrême droite pour adopter une loi raciste porteuse de reculs inédits pour les droits des étranger·es. Ce texte fait honte à notre histoire.

La loi immigration voulue et portée par le gouvernement et adoptée mardi 19 décembre 2023 introduit des régressions intolérables pour les droits de toutes et tous les étranger·es et notamment pour les étudiant·es, les chercheur·es, les enseignant·es et les enseignant·es-chercheur·es. Depuis 2018 déjà, le label "Bienvenue en France" devait promouvoir l'accueil des étudiant·es internationaux·les pour doubler leurs effectifs à l'horizon 2027... en augmentant considérablement le montant de leurs droits d'inscription. Le bilan aujourd'hui est évidemment l'opposé exact de l'objectif affiché.

En prévoyant une caution de retour, la généralisation de la majoration des droits d'inscription pour les étudiant·es extra-communautaires, des modalités de contrôle du caractère réel et sérieux des études conditionnant le maintien de la carte de séjour pluriannuelle "étudiant", cette loi distille la défiance sur tout une partie de la communauté universitaire. Elle rompt avec ce que devraient être les principes d'accueil dans les universités françaises, à savoir les mêmes droits pour tous et toutes les étudiant·es et la circulation libre des connaissances. En organisant le repli sur soi, elle prive les universités de l'enrichissement par le mélange des cultures que permettait l'accueil d'étudiant·es et des collègues de tout·es les nationalités. Ajoutée aux dernières annonces du président de la République concernant la recherche, cette loi dessine un sombre avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche déjà exsangues.

En tant qu'universitaires attaché-es aux libertés, aux valeurs humanistes, de tolérance et d'ouverture de notre pays au carrefour des cultures, aux fondements de la richesse de la production et de la diffusion des savoirs en butte aux obscurantismes, cette situation nous oblige.

Le SNESUP-FSU demande solennellement au président de la République de ne pas promulguer cette loi indigne qui ferme les portes des universités françaises et avilit l'image de la France.

Il appelle à se mobiliser et à participer aux rassemblements unitaires organisés partout en France pour en demander le retrait. ■

Paris, le 20 décembre 2023

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](#)



[@SNESUPFSU](#)

**SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr**